



COMMUNE DE SAINT-BRÈS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020

Le 18 septembre 2020, le conseil municipal de la commune de Saint-Brès s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Jean-Pierre CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes HUGLI, DE MARINIS, BOUTONNET, MARTEL et CIOFOLO. Mrs CHARPENTIER, BUTIN, TAQUET, LOBIER, SUGIER, BAPTISTE.

Absents : Mr GENTILE (pouvoir à Mr SUGIER), Mr BATAILLE (pouvoir à Mr CHARPENTIER). Mrs CRES et ARNAULT.

1/ CITYPARK

Le Maire indique à l'assemblée que les travaux du citypark sont terminés. Celui-ci est opérationnel. L'entreprise AGGORESPACE viendra le 29 septembre pour expliquer aux enfants et enseignants le bon fonctionnement des jeux. Le Maire indique également que, vu la situation sanitaire, une inauguration de cette réalisation est remise à plus tard.

2/ PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le Maire rend compte à l'assemblée de la proposition de l'entreprise TSE concernant le projet photovoltaïque sur le plateau des Gras dans la zone AUPv créée il y a quelques années dans le dossier PLU.

Le Maire indique que ce projet pourrait générer environ 20 000.00€ de recettes annuelles communales.

Le Maire propose au conseil de recevoir le chargé de projet de TSE afin qu'il présente son projet en détail.

Vote : 13 voix pour.

3/ REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE L'ECOLE

Le Maire rend compte des études faites pour le changement de cette chaudière. Plusieurs propositions étaient à l'étude : Chaudière à granulés bois, éléments de climatisation ou chaudière gaz de ville.

C'est la chaudière au gaz de ville qui a été retenue. Les devis ont été étudiés et c'est l'entreprise LABROT qui a été retenue pour un montant de 11 717.33€ HT soit 14 060.80€ TTC.

4/CHANGEMENT DE PRESTATAIRE POUR LIVRAISON DES REPAS A L'ECOLE

Le Maire indique à l'assemblée que Mr Grillier de l'entreprise Midi-traiteur de Bessèges est venue présenter sa prestation de livraison de repas : Des repas équilibrés, élaborés avec des produits de saison et de la région. Ces repas, de qualité supérieure à ceux confectionnés par l'EHPAD de Saint-Ambroix, semblent plus correspondre aux besoins des enfants.

La convention avec l'EHPAD de Saint-Ambroix a donc été dénoncée et la livraison des repas avec l'entreprise de Mr GRILLIER débutera après les vacances de la Toussaint.

5/ PROJET DE RENOVATION DE L'EGLISE

Le Maire rappelle le contexte : En 2018, le CAUE du Gard (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) avait préparé un dossier de projet de réhabilitation de l'Eglise. Montant des travaux : 67 452.00€ HT.

Une subvention de 16 900.00€ (25%) a été accordée par la Région. Le dossier de demande de subvention auprès du Département a été déposé. Subvention attendue : environ 25%.

Mme Boutonnet propose l'étude de la mise en place d'une cagnotte participative par le biais d'une association communale.

Il est convenu que la commission travaux se réunisse très prochainement afin d'étudier les devis demandés : sols, électricité, menuiseries, murs.

Ce dossier pourrait démarrer dès 2021.

6/ INFOS

- Le Maire rend compte que la rentrée des classes s'est bien déroulée.
- Il remercie tous les bénévoles qui ont bien voulu donner un peu de leur temps pour le passage du Tour de France sur la commune.
- Il indique que le nouveau camion de la commune est en service depuis début septembre.
- Mr Butin propose un abonnement communal d'une application téléphonique afin que les abonnés à cette application puissent avoir toutes les informations communales. Ce sujet sera analysé ultérieurement.